

LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Ces dernières intempéries pour le moins violentes nous ont permis de mesurer les limites de notre réseau d'assainissement tout particulièrement dans le bas du village. Nous avons profité de la présence de l'entreprise pour intervenir et nous avons découvert quelques surprises et lors de la dernière réunion des adjoints ce lundi 16 juin, nous avons fait le point et nous proposerons au prochain conseil de prendre les décisions qui s'imposent.

L'EAU

Comme notre précédent numéro le détaillait, nous sommes intervenus de façon énergique sur le traitement de notre eau et désormais tout le système est installé à l'arrivée dans le château d'eau et nous ne traitons plus l'eau qui s'échappe dans le trop plein au niveau du captage. Nous obtenons donc des résultats plus réguliers et conformes. Le traitement et le contrôle des volumes seront plus efficaces et facilités.

Nous avons déposé un dossier de demande de subvention qui s'inscrit dans une démarche d'amélioration de la qualité de l'eau.

Nous avons donc fixé ces travaux comme étant des priorités pour notre cité. Le prochain conseil municipal du 26 juin fera le point sur ces sujets

Le maire Christian Vuillaume

DATES À RETENIR

Samedi 21 juin : les feux de la Saint Jean (musique et chansons) avec les Amis de Château Chalon

Samedi 28 juin : concert autour du vin présenté par l'ASPECC

Dimanche 27 juillet : « Vision d'artistes », peinture dans la rue sur le thème du patrimoine à Château Chalon avec les Amis de Château-Chalon et la confrérie Saint Vernier

Début juillet : ouverture de « L'École d'Autrefois » de Château-Chalon

Info flash Château-Chalon

ROUTE BARRÉE ET DÉVIATION

Les travaux dans la commune connaissent des retards liés à la nature du sol, mais aussi à l'absence ou au manque de précision des plans de raccordements des réseaux enterrés qui provoquent des surprises. L'entreprise a mis à disposition un matériel plus performant et innovant. Ce matériel d'abord testé, car encore peu répandu dans l'hexagone, est aujourd'hui plutôt performant. L'équipe des employés qui a en charge ces travaux fait tout ce qu'elle peut pour limiter les conséquences désagréables mais un tel chantier ne peut s'envisager sans gêne ni obstacles.

Au fil des jours, le chef d'équipe découvre les réseaux qui se croisent ou occupent par endroits les deux cotés de la départementale. Il sera donc nécessaire de couper la route pour recentrer la tranchée afin de préserver les réseaux EDF, téléphone et les égouts.

A partir du lundi 23 juin la départementale sera donc déviée pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes à partir de Voiteur et de Granges de la Doye. Par contre nous allons tout mettre en œuvre pour préserver une circulation presque normale au sein du village. C'est ainsi que nous installerons un sens unique qui devrait s'orienter dans le sens montant par la rue de la Roche puis rue de la Forge et rue de la Bargine.

Dans le sens descendant, il faudra utiliser la rue des Chèvres et rue des Carabins. Il va de soi que le stationnement sera interdit dans ces rues.

La nature des travaux ne nous permet pas de fixer une durée précise pour ce temps de contraintes.

Conséquences : nous avons pris contact avec les services du conseil général pour modifier les transports scolaires durant les derniers jours de l'année scolaire.

Nous communiquerons par voie d'affichage les modifications qui sont susceptibles d'intervenir durant cette période.

Bulletin municipal n°3 juin 2008

Directeur de la publication : Christian Vuillaume

Mise en page : Patrick Nicod

IPNS (imprimé par nos soins)



LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Ces dernières intempéries pour le moins violentes nous ont permis de mesurer les limites de notre réseau d'assainissement tout particulièrement dans le bas du village. Nous avons profité de la présence de l'entreprise pour intervenir et nous avons découvert quelques surprises et lors de la dernière réunion des adjoints ce lundi 16 juin, nous avons fait le point et nous proposerons au prochain conseil de prendre les décisions qui s'imposent.

L'EAU

Comme notre précédent numéro le détaillait, nous sommes intervenus de façon énergique sur le traitement de notre eau et désormais tout le système est installé à l'arrivée dans le château d'eau et nous ne traitons plus l'eau qui s'échappe dans le trop plein au niveau du captage. Nous obtenons donc des résultats plus réguliers et conformes. Le traitement et le contrôle des volumes seront plus efficaces et facilités.

Nous avons déposé un dossier de demande de subvention qui s'inscrit dans une démarche d'amélioration de la qualité de l'eau.

Nous avons donc fixé ces travaux comme étant des priorités pour notre cité. Le prochain conseil municipal du 26 juin fera le point sur ces sujets

Le maire Christian Vuillaume

DATES À RETENIR

Samedi 21 juin : les feux de la Saint Jean (musique et chansons) avec les Amis de Château Chalon

Samedi 28 juin : concert autour du vin présenté par l'ASPECC

Dimanche 27 juillet : « Vision d'artistes », peinture dans la rue sur le thème du patrimoine à Château Chalon avec les Amis de Château-Chalon et la confrérie Saint Vernier

Début juillet : ouverture de « L'École d'Autrefois » de Château-Chalon

Info flash Château-Chalon

ROUTE BARRÉE ET DÉVIATION

Les travaux dans la commune connaissent des retards liés à la nature du sol, mais aussi à l'absence ou au manque de précision des plans de raccordements des réseaux enterrés qui provoquent des surprises. L'entreprise a mis à disposition un matériel plus performant et innovant. Ce matériel d'abord testé, car encore peu répandu dans l'hexagone, est aujourd'hui plutôt performant. L'équipe des employés qui a en charge ces travaux fait tout ce qu'elle peut pour limiter les conséquences désagréables mais un tel chantier ne peut s'envisager sans gêne ni obstacles.

Au fil des jours, le chef d'équipe découvre les réseaux qui se croisent ou occupent par endroits les deux cotés de la départementale. Il sera donc nécessaire de couper la route pour recentrer la tranchée afin de préserver les réseaux EDF, téléphone et les égouts.

A partir du lundi 23 juin la départementale sera donc déviée pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes à partir de Voiteur et de Granges de la Doye. Par contre nous allons tout mettre en œuvre pour préserver une circulation presque normale au sein du village. C'est ainsi que nous installerons un sens unique qui devrait s'orienter dans le sens montant par la rue de la Roche puis rue de la Forge et rue de la Bargine.

Dans le sens descendant, il faudra utiliser la rue des Chèvres et rue des Carabins. Il va de soi que le stationnement sera interdit dans ces rues.

La nature des travaux ne nous permet pas de fixer une durée précise pour ce temps de contraintes.

Conséquences : nous avons pris contact avec les services du conseil général pour modifier les transports scolaires durant les derniers jours de l'année scolaire.

Nous communiquerons par voie d'affichage les modifications qui sont susceptibles d'intervenir durant cette période.

Bulletin municipal n°3 juin 2008

Directeur de la publication : Christian Vuillaume

Mise en page : Patrick Nicod

IPNS (imprimé par nos soins)

